

FINANCES PUBLIQUES ET VIEILLISSEMENT

Vendredi 25 mars 2011



COLLOQUE ORGANISE PAR :

Le Centre de finances publiques de l'Université de Poitiers,
L'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (Fondafip)
Le Groupement Européen de Recherches en Finances Publiques (Gerfip)
La Revue Française de Finances Publiques

REVUE
FRANÇAISE DE
FINANCES
PUBLIQUES

★ GROUPEMENT
★ EUROPEEN DE
★ RECHERCHES
★ EN FINANCES
★ PUBLIQUES

Jean-Pierre Gesson, Président de l'Université de Poitiers
Joël Monnet, Doyen de la Faculté de droit et de sciences sociales de Poitiers
François Hervouët, Doyen honoraire, Directeur de l'IDP
Michel Bouvier, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de Fondafip

Problématique et moyens du financement de la vieillesse

Présidence

Jean-Pierre Chevalier

Professeur honoraire de l'Université de Poitiers

9h à 10h30 - Première partie

- **Jean-Baptiste Geffroy**, Professeur à l'Université de Poitiers :
Rapport introductif
- **Philippe Luppi**, Maître de conférences à l'Université de Poitiers :
Les lois de finances et le financement de la vieillesse
- **Loïc Levoyer**, Maître de conférences à l'Université de Poitiers (IDP-CEFIP) :
Le financement local de la dépendance
- **Stéphane Thébault**, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne (CREDESPO) : Dépenses de santé et vieillissement

- Pause café -

11h à 12h30 - Deuxième partie

- **Jacques Bichot**, Professeur émérite de l'Université de Lyon III :
Le bilan de la réforme des retraites
- **Jean-Baptiste Geffroy**, Professeur à l'Université de Poitiers :
Le cadre fiscal de la vieillesse
- **Adriano Di Pietro**, Professeur à l'Université de Bologne :
Fiscalité et vieillesse : l'exemple italien
- **Claire Gesson**, Docteur en droit :
L'apport de l'Union européenne au problème financement de la vieillesse

Evaluation et contrôles

15h30 - 16 h30

Présidence

Gérard Meunier

Président de la Chambre régionale des comptes de Poitou-Charentes

- **Eric Portal**, Docteur en droit, Président de l'AFIGESE :
La soutenabilité des budgets départementaux au regard des compétences sociales et en particulier celles concernant le vieillissement.
- **Guy Dugueperoux**, Président de section, CRC du Centre, Professeur associé à l'Université de Poitiers :
Le contrôle des CRC sur les structures de prise en charge de la vieillesse (département, CCAS, EPHAD, maisons de retraite).
- **Guy Piolé**, Conseiller-maître à la Cour des comptes :
Le contrôle de la Cour à l'égard des remboursements par la Sécurité sociale aux établissements spécialisés des dépenses d'accueil des personnes âgées.

- Pause café -

FINANCES PUBLIQUES ET VIEILLISSEMENT

17h - 18h30

Débat Université-Administration

Présidence

Marie-Christine Esclassan,

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Débat entre représentants locaux (Région, département, commune), magistrats financiers, responsables d'établissements hospitaliers et d'accueil des personnes âgées, représentants du secteur financier privé (banques et compagnies d'assurance), des universitaires (Marie-Christine Esclassan - Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Monique Tranquard - Maître de conférences à l'Université de Poitiers, Loïc Levoyer, Maître de conférences à l'Université de Poitiers et Stéphane Thébault, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne).

Rapport de synthèse

Michel Bouvier,

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
Directeur du GERFIP, Président de FONDAFIP

Informations pratiques

Lieu :

Faculté de Droit et des Sciences sociales
43 place Charles de Gaulle
86022 Poitiers

Renseignements et inscriptions :

Mme Karine Bouhier
43 place Charles de Gaulle
86 022 Poitiers cedex
Tel. 00 33 (0)5 49 45 47 70
Fax. 00 33 (0)5 49 45 47 71
Karine.bouhier@univ-poitiers.fr

Droits d'inscription :

- Droits d'inscription : 70 euros (déjeuner compris)
- Droits d'inscription étudiants (hors Université de Poitiers) : 15 € (déjeuner compris)
- Gratuits pour les enseignants et les étudiants de la Faculté de Droit de Poitiers
- Participation forfaitaire pour le déjeuner (enseignants et étudiants de Poitiers) : 10 €

